

Règlement intérieur AK Training Camp 2020

Article 1- Objet:

Le présent règlement intérieur définit les règles pour un bon déroulement du camp de basketball « AK Training Camp » organisé par l'association NO BRAIN NO PLAY, du 24 juillet au 2 août 2020 au CREPS de Nancy, 1 avenue Foch 54270 ESSEY-LES-NANCY.

3 options sont proposées :

- Option 1 : 10 jours de stage du 24 juillet au 2 août 2020
- Option 2 : 5 jours de stage du vendredi 24 au mardi 28 juillet 2020
- Option 3 : 5 jours de stage du mercredi 29 juillet au dimanche 2 août 2020

Tous les participants du seul fait de leur inscription au camp s'engagent formellement à respecter le contenu de ce règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance.

Article 2-Participants et encadrements :

Le stage est ouvert à tous les basketteurs et basketteuses français ou étrangers de la catégorie U11 à U20 inclus.

Le camp sera encadré par des sportifs de haut niveau de basketball possédant des diplômes dans la discipline. L'équipe technique sera appuyée par un staff administratif et paramédical. Durant le camp, les membres de l'équipe technique, administrative et paramédicale seront joignables au 06.80.41.35.93.

Article 3-Inscriptions et annulation :

Les tarifs du camp par participant sont fixés comme suit :

OPTIONS	PENSION COMPLETE	DEMI PENSION (midi+soir)
Option A: 10 jours	650 €	570 €
Option B ou C : 5 jours	390 €	310 €
Navette Gare Nancy- CREPS (AR)	5€	

Le prix indiqué comprend l'inscription au camp, l'hébergement (pour la pension complète), les petits déjeuners, les repas du matin midi et soir (pour la pension complète), les repas du matin et du midi (pour la demi-pension) et les activités annexes à l'exclusion de tous autres frais d'agrément personnel.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 1er juillet 2020.

Dossier à envoyer complet avec l'acompte de 200€ à :

l'Association NO BRAIN NO PLAY 2 place Aimé Morot 54000 NANCY

Le solde des droits d'inscription devra être envoyé au plus tard le 9 juillet 2020. Aucun reçu ne sera délivré avant le paiement complet.

Les chèques vacances sont acceptés.

Les tarifs spéciaux sont les suivants :

- A partir de la seconde participation pour une réinscription avant le 15 janvier : 5% de remise sur le tarif de l'option choisie.
- A partir du 4ème stagiaire appartenant au même club, 5% de remise sur le tarif de l'option choisie.
- Pour les frères et sœurs : 5% de remise sur le tarif de l'option choisie.

L'inscription est validée dès la réception du dossier complet et d'un acompte de 200€.

Chèque à l'ordre de l'Association NO BRAIN NO PLAY Ou virement bancaire sur le compte suivant : IBAN : FR76 3004 7142 6600 0202 7600 120 / BIC : CMCIFPP

Chaque participant dispose d'un droit à annuler son inscription. Toute annulation devra s'effectuer par écrit sur papier libre et envoyée par lettre recommandée avec AR à l'adresse suivante :

Association NO BRAIN NO PLAY 2 place Aimé Morot 54000 NANCY

- En cas d'annulation, la somme de 150€ sera remboursée uniquement sur présentation d'un certificat médical (50 € seront retenus pour frais de dossier sur les 200€ d'acompte)
- Si l'annulation a lieu moins de 15 jours avant le début du stage, 70% du prix du séjour seront retenus, quel qu'en soit la cause et/ ou la nature.
- Pour les participants étrangers, aucune lettre d'invitation ne sera faite avant le paiement de l'acompte de 200€ qui sera non remboursable en cas de refus du visa par l'Ambassade de France concerné.

Aucun remboursement ne sera consenti si le stagiaire quitte le centre avant la fin du séjour.

Article 4-Dates et lieu du stage :

Le camp débutera :

- Pour l'option 1 et 2 le vendredi 24 juillet 2020 à 17h.
- Pour l'option 3 le mercredi 29 juillet 2020 à **14h**.

Le camp se terminera:

- Pour l'option 1 et 3 le dimanche 2 août 2020 à 11h.
- Pour l'option 2 le mardi 28 juillet 2020 à 18h.

L'accueil et la fin du stage se feront au CREPS, 1 avenue Foch 54271 ESSEY-LES-NANCY.

Article 5-Hébergement:

Les participants au camp (ayant pris l'option hébergement) seront logés au CREPS dans des chambres collectives (2 personnes par chambre). Il est rappelé aux participants que le prix des chambres est compris dans le tarif du camp. Cependant ce prix ne comprend pas les dépenses « off » comme l'utilisation du téléphone de chambre, ou l'abonnement à des chaînes câblées, qui resteront à la charge exclusive de tout un chacun et des parents pour les mineurs.

Article 6-Restauration:

Le prix comprend les petits déjeuners, les repas du midi et du soir (selon l'option choisie) ; ils seront servis au restaurant du CREPS.

Les Horaires seront les suivantes :

- Les petits déjeuners seront servis de 7h à 8h.
- Les repas du midi seront servis de 12h15 à 12h45.
- Les repas du soir seront servis de 19h à 19h45.

Article 7-Entrainements de Basketball et activités annexes :

Les entraînements auront lieu dans les gymnases du CREPS tous les jours suivant le planning défini par les organisateurs.

Tous les participants devront se conformer à ce planning ainsi qu'aux règles élémentaires de comportement relatives aux horaires, à la tenue et au parler.

Article 8-Interdictions:

Chaque participant devra respecter des normes élémentaires d'hygiène. Il est notamment formellement interdit de fumer dans les chambres ou dans les couloirs de l'hébergement, ou dans les salles collectives. L'usage du tabac, de l'alcool, de la drogue est strictement interdit. Tout contrevenant se verra exclu du camp.

Les participants mineurs auront interdiction de quitter les locaux du stage (hébergement et complexe sportif), les participants majeurs pourront quitter l'enceinte du stage avec l'autorisation express du responsable du camp.

Dossier à envoyer complet avec l'acompte de 200€ à : l'Association NO BRAIN NO PLAY 2 place Aimé Morot 54000 NANCY

Article 9- Sécurité :

Chaque participant devra se conformer aux normes de sécurité prévues par la loi, les règlements ou indiquées par les organisateurs.

Article 10- nécessaire de santé:

Chaque participant devra se munir d'une pharmacie autorisée : bande élastique, bombe de froid, pansements nécessaires au confort du participant.

Article 11- Décharge de responsabilité :

Les parents des mineurs déclarent expressément décharger les organisateurs de toutes responsabilités en cas d'accident éventuel survenu pendant le camp et les autorisent en cas d'urgence médicale ou autres à prendre toutes les dispositions nécessaires.

Les parents des mineurs autorisent les encadrants du stage à véhiculer leur enfant.

Article 12- Image individuelle Promotion

J'autorise l'Association No Brain No Play et la société AKsports à utiliser mon image ou l'image de mon fils/de ma fille dans le cadre de la promotion de l'AK Camp.

Fait à, le	
Nom et prénom du participant	Tuteur Légal si le participant est mineur
Signature	Signature



Fiche inscription AK Training Camp 2020

Du 24 juillet au 2 août 2020 à NANCY

Nom :			
Prénom :			
Adresse :			
Code Postal :	/ille :		
Tél. domicile des parents :	.ll		
Tél. portable mère ://.	/	ole père ://.	/
Tél portable stagiaire :/			
Mails parents : 1		2	
Date de Naissance :			
Catégorie pour la saison 2019/ catégorie la plus haute dans la	•	17 p U15 p U13 p U11 բ	o (entourer la
Niveau de compétition : Départ laquelle le stagiaire a joué)	emental p Régional p Nation	al p (entourer le nivea	au le plus haut dans
Nom du club :			
Taille en cm (avec chaussures	de sport):		
Formule choisie : (entourer le tari	f de l'option choisie)		
OPTIONS	PENSION COMPLETE	DEMI PENSION	

OPTIONS	PENSION COMPLETE	DEMI PENSION (matin+midi)
Option A: 10 jours	650 €	570 €
Option B ou C : 5 jours	390 €	310 €
Navette Gare NANCY- CREPS (AR)	5€	

Les tarifs spéciaux sont les suivants :

- A partir de la seconde participation pour une réinscription avant le 15 décembre : 5% de remise sur le tarif de l'option choisie.
- A partir du 4ème stagiaire appartenant au même club, 5% de remise sur le tarif de l'option choisie.

• Pour les frères et sœurs : 5% de remise sur le tarif de l'option choisie. (Merci de mettre le tarif modifié si vous bénéficiez d'un tarif spécial).

L'inscription est validée dès la réception du dossier complet et d'un acompte de 200€.

- En cas d'annulation, la somme de 150€ sera remboursée uniquement sur présentation d'un certificat médical (50 € seront retenus pour frais de dossier sur les 200€ d'acompte)
- Si l'annulation a lieu moins de 15 jours avant le début du stage, 70% du prix du séjour seront retenus, quel qu'en soit la cause et/ ou la nature.
- Pour les participants étrangers, aucune lettre d'invitation ne sera faite avant le paiement de l'acompte de 200€ qui sera non remboursable en cas de refus du visa par l'Ambassade de France concerné.

Aucun remboursement ne sera consenti si le stagiaire quitte le centre avant la fin du séjour.

Dossier à envoyer complet avec l'acompte de 200€ à : l'Association NO BRAIN NO PLAY 2 place Aimé Morot 54000 NANCY

Equipements							
Taille textile : XS p	Sp	Мр	Lp	XL p	XLL p		
Fait à			, le				
Signature du stagiai	ire maje	ure :					
Pour les stagiaires r	nineurs	, merci de	faire remplir	l'attestation su	uivante		
			ATT	ESTATION			
Je, soussigné(e) légal(e), en qualité déclare :							
Avoir pris connaiss	sance de	es clauses	administrativ	ves et financiè	res.		
• Avoir informé mon	(mes) e	enfant(s) d	es règles à re	especter lors o	du séjour (voi	r le règlemen	t intérieur).
• Que toutes les info	ormation	is sont exa	actes				
Fait à			, le				
Signature :							



Nom:

1. Identité de l'enfant

Fiche de liaison sanitaire

AK Training Camp 2020 Du 24 juillet au 2 août 2020 à Nancy

Prénom :
Date de naissance :
CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ.

2. VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

Vaccinations obligatoires	Oui	Non	Dates derniers rappels	Vaccinations recommandée s	Dates
Diphtérie			Hépatite B		
Tétanos			Rubéole- Oreillons - Rougeole		
Poliomyélite			Coqueluche		
Ou DT Polio			Autres (à préciser)		
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3. RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suivra-t-il un traitement médical pendant le séjour ? Oui Non

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice). Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES ?

Maladies	Oui	Non
Rubéole		
Varicelle		
Angine		
Rhumatisme articulaire aigüe		
Scarlatine		
Coqueluche		
Otite		
Rougeole		
Oreillons		

L'enfant a-t-il les allergies suivantes ?

Allergies	Oui	Non	A préciser
Asthme			
Alimentaires			
Médicamenteuses			

			L'ALLERGIE			`	automédicatio	n le
_								
	 	 •••••		 	 	 		

INDIQUEZ CI-APRÈS : LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES PRÉCAUTIONS

LUNETTES, DES PRÉCISEZ	ONS UTILES DES PARENTS : VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC
5 - RESPONSABLE [
,	T LE
	ABLE), DOMICILE :
	DECIN TRAITANT (FACULTATIF)
portés sur cette fiche	responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements e et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures ospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.
Date :	Signature :